

RISQUE IATROGÈNE

QUELLE PROBLÉMATIQUE, QUELLE RÉPARATION, QUELLES PROCÉDURES POUR LES VICTIMES DE MÉDICAMENTS ?



**FACULTÉ
DE DROIT**
UNIVERSITÉ SAVOIE
MONT BLANC

2 MARS 2018

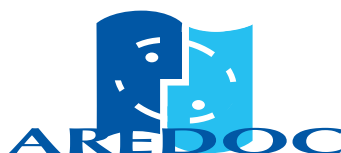
AMPHITHÉÂTRE 19 000, CAMPUS DE JACOB BELLECOMBETTE

Journée en hommage à la promotion Liliane Daligand du Master droit du dommage corporel



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

www.fac-droit.univ-smb.fr



Gazette du Palais

Une revue **Lextenso**

Accueil des participants / 9h15

Allocution de bienvenue / 9h45

I. Introduction à la problématique spécifique du médicament : le médicament est-il un produit comme un autre ?

Le médicament de la mise sur le marché à la surveillance, un produit technico-réglementaire, par Marc Girard, médecin expert en pharmacovigilance / 10h00

II. Les différents régimes de réparation des dommages causés par les médicaments : entre responsabilité civile et solidarité nationale

A. Le contentieux de la responsabilité des producteurs de médicaments et son apport à la théorie générale de la responsabilité civile, par Philippe Brun, avocat général en service extraordinaire à la Cour de cassation / 10h30

B. Responsabilité du prescripteur de médicament et responsabilité de l'Etat, par Vincent Rivollier, enseignant-chercheur à l'Université Savoie Mont Blanc / 10h50

Pause / 11h10

C. La place de la solidarité nationale dans la réparation du risque iatrogène, par Jonas Knetsch, Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne / 11h20

Discussion / 11h40

Pause déjeuner / 12h10

Table ronde 1 / 13h45-15h15

Les spécificités et les difficultés de la mise en œuvre de la réparation du risque iatrogène : Défaut, causalité, imputabilité et délai de prescription en matière de responsabilité du fait du médicament

Table ronde présidée par Christophe Quezel-Ambrunaz, Professeur à l'Université Savoie Mont Blanc
Avec :

- Gisèle Mor, avocat au barreau du Val d'Oise, spécialiste en droit de la santé et droit du dommage corporel
- Jean-Paul Sudre, avocat général à la Cour de cassation
- Un représentant de Laboratoire (assureur ou avocat de laboratoire)

Table ronde 2 / 15h15-16h45

Quelle stratégie pour la réparation des dommages causés par les médicaments : procédure spécifique ONIAM pour certains médicaments (Dépakine, Médiator), procédure de règlement amiable Cci ou action de groupe ?

Table ronde présidée par Julien Bourdoiseau, Maître de conférences HDR à l'université de Tours, membre des comités d'indemnisation benfluorex et valproate de sodium.

Avec :

- Isabelle Herry, responsable des services benfluorex et valproate de sodium, ONIAM
- Olivier Saumon, avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit de la santé
- Linda Lettat, avocat au barreau de Lyon, spécialiste en droit du dommage corporel
- Un représentant de Laboratoire (assureur ou avocat de laboratoire)

Discussion / 16h45

Cérémonie en l'honneur des étudiants de la promotion 2016-2017 / 17h

En présence de leur marraine, Madame le Professeur Liliane Daligand.
Présentation de leur marraine à la nouvelle promotion.

Cocktail de clôture / 17h45

Inscription obligatoire pour tous : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeiNAiROD97bzZ75o-d1bHqHn3imNrH-EblMDOS6H_SyAmoGnQ/viewform

Payant pour les professionnels du droit : droits d'inscription, accès au repas du midi et au cocktail de clôture / **Tarif :** 110 euros

Gratuit pour les étudiants et les universitaires : repas et cocktail de clôture non compris.

+ D'infos :

Caroline Fauveau
colloques-cdppoc.fd@univ-smb.fr
04 79 75 83 84